



N^o 282

Le 12 novembre 1989

LES ÉLECTIONS EN NAMIBIE ONT ÉTÉ

"LIBRES ET ÉQUITABLES",

AFFIRME L'ONU

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a accueilli aujourd'hui avec satisfaction la conclusion des Nations Unies, selon laquelle des élections libres et équitables ont eu lieu en Namibie. En effet, presque 98 pour cent des électeurs admissibles ont exercé leur droit de vote lors du scrutin tenu entre les 7 et 11 novembre, et le représentant spécial des Nations Unies, M. Martti Ahtissari, a affirmé hier que "le scrutin a été libre et équitable".

"L'enthousiasme et la persévérance dont a fait preuve le peuple namibien dans l'exercice de ses droits démocratiques sont pour nous tous source d'inspiration", a déclaré M. Clark. "Les Nations Unies ont fait un travail formidable pour que ces élections libres et équitables aient lieu."

Plus tard cette semaine, le Secrétaire général des Nations Unies présentera au Conseil de sécurité un rapport complet sur les élections, dans lequel seront publiés les détails concernant le dépouillement du scrutin et les résultats. "Le Canada demandera au Conseil de sécurité de prendre rapidement des mesures afin d'entériner les résultats et afin de les faire accepter à l'intérieur et à l'extérieur de la Namibie", a précisé M. Clark.

M. Clark a exprimé sa profonde reconnaissance aux plus de quatre cents Canadiens qui ont participé à l'effort international massif en vue de la tenue de ces élections en Namibie sous la supervision et le contrôle des Nations Unies. "Nous sommes extrêmement fiers en tant que nation de tous ces Canadiens qui sont venus des quatre coins du pays et de toutes les couches de la société pour se dévouer à la cause de la démocratie en Namabie", a affirmé M. Clark. Le contingent canadien qui a

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures